

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

DestinatairesMONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP DE ST LOUP ST CHABRAIS (communestchabrais@orange.fr)MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE GOUZON (mairie@gouzon23.com)MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ NOUVELLE AQUITAINE (shd-fran-supporttechnique.eau.naq@suez.com)Délégation Départementale
de la CreusePôle Bi-départemental Santé
Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine

SIAEP DE ST LOUP ST CHABRAIS

Prélèvement	00079552	Commune	GOUZON
Unité de gestion	0094 SIAEP DE ST LOUP ST CHABRAIS	Prélevé le :	mardi 19 novembre 2024 à 09h50
Installation	UDI 000223 ST LOUP ST CHABRAIS	par :	LDA23 - ANTHONY TORINEAU
Point de surveillance	0000002513 GOUZOUNAT	Motif :	Contrôle sanitaire
Localisation exacte	36 LE BOURG - GARAUD PATRICK	Type d'eau :	Eau distribuée désinfectée
		Type visite :	D1

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Température de l'eau	12,1 °C		25	
Chlore libre	0,74 mg(Cl ₂)/L			
Chlore total	0,85 mg(Cl ₂)/L			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CREUSE, AJAIN 2301

Type de l'analyse : D1F

Code SISE de l'analyse : 00082642

Référence laboratoire : 24111503719601

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Aspect (qualitatif)	Acceptable			
Odeur (qualitatif)	Acceptable			
Saveur (qualitatif)	Acceptable			
Coloration	<5 mg(Pt)/L		15	
Turbidité néphélobimétrique	0,34 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	7,4 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	402 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium (en NH ₄)	<0,01 mg/L		0,1	
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.				
Arsenic	8,33 µg/L	10		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1 UFC/mL			
Bactéries coliformes	<1 UFC/(100mL)		0	
Escherichia coli /100ml - MF	<1 UFC/(100mL)	0		
Entérocoques	<1 UFC/(100mL)	0		
Bact. et spores sulfito-rédu.	<1 UFC/(100mL)		0	

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité définies par le Code de la Santé Publique, pour les paramètres mesurés au moment du prélèvement.

Signé à Guéret, le 9 décembre 2024

Pour la Directrice,
Le Responsable du pôle Santé Environnement
bi-départemental - Haute Vienne et Creuse



Clément DAIGNAN